

# LE RENDEZ-VOUS MENSUEL DE LA COLLECTIVE DES MÈRES ISOLÉES





## LA COMMUNAUTÉ WHATSAPP C'EST QUOI?

#### Quelques mots pour mieux comprendre:

On peut visualiser une communauté WhatsApp comme une commode avec plusieurs tiroirs. Chaque tiroir représente un fil de discussion. On peut en ajouter ou en supprimer mais la commode reste.

#### A commencer par le fil "annonce"

 C'est ce que nous voyons en premier. Les messages peuvent être lus par toutes les mamans des différents fils. Ils sont uniquement envoyés par les modératrices qui donnent des informations générales. L'objectif : que le message ne soit pas noyé par un flux de réponses. Il correspond à notre ancien fil "général"

#### En seconde partie:

 Nous voyons ensuite les différents fils que nous avons rejoints : adhérentes, blabla, entraide, chantiers, cellules,... Nous pouvons les quitter sans quitter la communauté.

#### En troisième partie :

 Nous voyons enfin les fils que nous n'avons pas rejoints. Ces fils permettent aux membres d'une même cellule/chantier de travailler ensemble. Ils apparaissent dans la liste "Groupe que vous pouvez rejoindre". Ne cliquez sur ces groupes que si vous souhaitez vous engager comme bénévole.

#### Pourquoi ce changement?

L'idée avait été suggérée il y a environ 1 an mais les modératrices avaient préféré attendre car certaines adhérentes n'avaient pas encore la dernière version de whatsapp, seule compatible avec cette nouvelle fonctionnalité.

En mars, l'une de vous a reproposé l'idée et un sondage a été lancé. Les votes ont été :

- 24 votes favorables
- 5 "ne se prononce pas"
- O vote non favorable

Le principe d'une communauté WhatsApp a donc été validé par la majorité (il est important que chacune puisse donner sont avis quel qu'il soit).

#### Comment rejoindre les fils cellules ou chantiers?

Grâce à l'organigramme, il est plus simple de comprendre quel.les sont les cellules et chantiers en cours. Si vous souhaitez faire partie de l'un.e d'entre leux, il est possible de demander à rejoindre le fil whatsapp correspondant. Une des bénévoles pourra ensuite vous accueillir afin que vous intégriez peu à peu la cellule/chantier et deveniez autonome.

Car, la Collective c'est l'ensemble de ses adhérentes!







## LES ACTIONS DU MOIS:

... ET N'OUBLIEZ PAS DE CLIQUER SUR LE TEXTE DES ACTIONS POUR ÊTRE REDIRIGÉE VERS LES LIENS...

#### **ON PEUT NOUS ÉCOUTER**

#### **HELLO SOLO**

13 avril 2024 podcast avec Sarah L, membre de la Collective des mères isolées : ce qui m'a mené sur le chemin de la Collective (Shane love)

## LA PRESSE EN PARLE

#### LEFIGARO.FR

13 avril 2024 Carrière, fiscalité, pauvreté... ces sujets sur lesquels les mères solos veulent se faire entendre (Madeleine Meteyer)

#### LA COLLECTIVE Y ÉTAIT VISIO-DÉBAT "ON EN PARLE!"

24 avril 2024 En partenariat avec JUFAM :

Pour les droits des victimes de violence morale intrafamiliale.



## **LE SAVIEZ VOUS?**

#### 2024 est l'année des changements et de l'évolution au sein de la Collective des mères isolées :

Au cours de l'année 2023, la Collective des mères isolées s'est remise en question : son mode de fonctionnement, de gouvernance, de communication, d'actions... En effet, d'une association montreuilloise d'une vingtaine de membres, elle est devenue en quatre ans à peine une association nationale.

Pour nous aider dans cette transition, nous avons fait appel à <u>l'Université du Nous</u> (UdN). Cette dernière nous a aidées et nous aide encore à réfléchir à un système de gouvernance collectif dans lequel chaque voix est entendable et chaque voix compte. Elle nous a aussi conduit à nous interroger : comment penser un collectif ? comment faire pour que chaque membre représente réellement une voix ? comment communiquer entre nous ?



## RENOUVELLEMENT DE L'AG



## LE SAMEDI 1ER JUIN 2024 DE 10H À 11H30 EN VISIO:

L'AG du 02/03/2024 est considérée comme caduque car des décisions, qui y ont été actées, ne sont pas conformes à nos statuts. Cette assemblée générale ordinaire sera l'occasion de :

- présenter la convention d'engagement des bénévoles,
- voter pour un quorum à 20%,
- présenter le bilan des comptes,
- voter les membres du CA.

A l'issue de cette assemblée générale, le bureau sera élu par le CA.

#### Nous vous y attendons nombreuses :

il est important que nous soyons le plus possible à voter afin que les décisions soient prises collectivement. Pour celles qui ne pourront pas être présentes, vous pouvez envoyer votre pouvoir par mail à "collectivedesmeresisolees@gmail.com" en désignant l'adhérente de votre choix (dans la limite de deux pouvoirs par personne).

<u>Vous ne savez pas à qui donner votre pouvoir ? Vous pouvez le donner à la bénévole qui vous a accueillie, à celles avec qui vous avez échangé sur les fils whatsapp, aux membres du bureau,... N'hésitez pas à sollicier chacune d'entre nous.</u>







